

ASSEMBLEE GENERALE ACNV 17 mai 2008 à Paris

Présents : Sylvie Boyer, Françoise Catillon, Claude Courraud, Dieudonné Dard, Marie-Christine Douvier, François Dusson, Malika Elkord, Catherine Gay, Robert Greuillet, Christine Guidon, François Jurbert, Marie-Paule Larhantec, Caroline Lamy, Catherine Larre, Pascale Molho, Rabi-Sarah Moutawakil, Béatrix Piedtenu, Christelle Piveteau, Eliane Regis, Michel Rouvillain, Geneviève Wilson

Ont donné un pouvoir/excusés : Olivier Barde, Marjolaine BoudonNicole Champion, Georges Igor Flament, Alain François, Claudine François-Wilser, Véronique Gaspard, Sabine Grzesiak, Christine Guiraud, Catherine Legent, Sophie Locatelli-Folcher, Kristin Lowagie, Eric Landau, Anne-Elisabeth Landau, Chantal Merand, Sophie Noel, Sylvie Portier

Ouverture.

François Dusson, président, ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

Un tour du cercle permet à chaque participant de dire pourquoi il est là.

Une demande est formulée d'éclaircir ce qu'est le fonctionnement **sociocratique. La réponse donnée par F.D. est en annexe.**

Rapport moral et rapport d'activité

François Dusson nous lit en introduction un texte qu'il a écrit il y a quelques semaines « je choisis d'être président ». Ce texte est en ligne sur le site SPIP.

Ensuite, il présente le rapport et les participants interviennent librement pour apporter des éléments.

Le Point sur l'année.

A la fin de l'assemblée générale de mai 2007, nous avons noté 3 défis à relever par l'ACNV :

- aller sur les chantiers sociaux pour œuvrer au changement social sur le terrain (santé, lien social, éducation, politique, justice, entreprises) ; orienter notre association au service des personnes et organisations en développant avec elles le processus CNV. Aller sur ces terrains, rencontrer, chercher à comprendre, écouter, partager le processus....

- développer notre visibilité avec des outils de communication : Améliorer nos outils de communication, de diffusion de l'information. Site internet, journaux, présence dans les médias et en interne

- prendre soin des relations humaines : à l'intérieur de l'association, prendre soin des implications de chaque personne, des élans à mobiliser ses compétences, des constructions de groupes, d'activités en cours etc. Prendre soin aussi des relations avec d'autres associations et mouvements. Prendre soin de notre lien aux personnes sur les chantiers sociaux mentionnés plus haut.

Points forts de notre vie associative

- Le renouvellement du programme en deux fascicules pour 2008, qui cible les différents publics
- le renouvellement du poste de secrétariat avec le choix de lui adjoindre des responsabilités existant actuellement sur d'autres postes : la comptabilité en juin 2008, la vente des livres en septembre 2008 ; le secrétariat des formations sociocratiques en mai 2008.
- La réflexion autour du poste de chargée de développement, confiée à Geneviève Wilson (élaboration d'une fiche de poste); elle est l'interface entre les institutions, les entreprises et les formateurs. Son poste est particulièrement important pour relever le premier défi. Elle répond à des appels d'offre (il y a de plus en plus de demandes

d'institutions) et elle construit des projets de formation en faisant appel à plusieurs formateurs. On a ainsi la force d'une équipe au service d'un projet. Cette stratégie permet par exemple de pouvoir changer de formateur dans un projet sans que le pôle CNV perde le dossier, elle permet de choisir le formateur en fonction des besoins de l'institution. On peut citer comme exemples une formation prise en charge par le conseil générale de Loire Atlantique, une action à l'hôpital de Beauvais et un gros chantier avec l'ADMR de Saône et Loire.

Ce sont des expériences uniques, si elles réussissent, ce sont d'énormes marchés en perspective : l'ADMR fonctionne en réseau sur toute la France et si l'institution en Saône et Loire est satisfaite, les autres départements peuvent vouloir la même formation. A l'hôpital de Beauvais nous avons remporté le marché, 3 formateurs ont animé les sessions.

L'impact du processus CNV est énorme, « ça marche ! ».

Le poste de chargée de développement soutient d'autres initiatives liées au premier défi. Citons :

- CNV et éducation : une rencontre de travail est organisée par Catherine Schmider en juillet 2008.
- Un projet d'école de médiation se met en place autour du travail d'Annie Gosselin: on cherche comment la monter au sein de l'association.

Le CA s'est réuni 4 fois dans l'année, le cercle des formateurs 2 fois, le cercle des transmetteurs se réunira pour la première fois le 7 juin 2008 à Paris..

La visibilité

- deux lettres mensuelles sont maintenant diffusées : l'une annonce les stages, l'autre donne des nouvelles de l'association, la participation à des salons, la vie des groupes de pratique, la vie des régions. Cette seconde lettre est au service du lien (troisième défi).
- le site internet : une nouvelle maquette est en cours pour renouveler le site.

Dieudonné Dard nous explique l'intérêt des logiciels libres, gratuits et en co-création, et en particulier de wikipedia qui paraissait une idée folle en 2002 et aujourd'hui rivalise avec les plus grandes encyclopédies ; c'est un changement dans la façon de partager l'information et c'est tout à fait en accord avec ce que nous vivons dans la CNV ; il nous recommande le système d'exploitation Linux, et en particulier Ubuntu, qui veut dire Humanité ou « je suis ce que je suis grâce à ce que nous sommes tous » ; les informaticiens font cadeau de leur temps, de leur expérience, à nous de recevoir ce cadeau ; le marchand et le non marchand peuvent aujourd'hui cohabiter.

Le site internet a besoin d'un lifting. Un cahier des charges a été établi, un groupe de travail a été mis en place. Il serait dommage de refondre le site, de perdre tout ce qui a déjà été fait, il serait plus intéressant de garder les acquis de l'ancien et de faire le renouvellement nécessaire.

- Le journal aller-retour : le journal des adhérents. Philippe Champion attend des articles. Ce journal permet de nourrir une connexion entre les adhérents qui peuvent partager des témoignages, des poésies, des réflexions, des textes....

Le réseau se développe par tous les bouts, de l'échelle locale à l'échelle internationale.

François Dusson a participé à deux rencontres de la francophonie ; il en fait ressortir quatre éléments

- La construction sociocratique et les revenus des formations en sociocratie
- L'émergence du cercle Afrique avec des projets d'interventions en CNV en Afrique dont certains déjà effectifs
- L'argent dans le réseau ; une rencontre est prévue sur ce thème en juin autour de Peter Koenig.
- La formation des formateurs, la certification : une rencontre est prévue en juin en Suisse à Bex à l'initiative de l'institut francophone dont Béatrix Piedtenu est directrice.

La région Rhône-Alpes s'est constituée en association. Le conseil l'a choisi comme région pilote dans cette expérimentation. La région Ile de France est organisée en cercle (avec une rencontre prochaine le 14 juin 2008 .)

La région de Nantes organisait une réunion en même temps que notre assemblée générale. Ils voudraient créer une association, le président leur a recommandé d'utiliser plutôt ce qui existe, mieux vaut fédérer les énergies que de les disperser. Il paraît plus efficace de créer un cercle avec doubles liens.

Le défi est d'allier autonomie et interdépendance, de garder le lien au national pour garder la cohérence, et de soutenir les élans des personnes qui ont envie de contribuer.

Evénements

- la venue de Marshall en automne 2007 à Lyon qui était en principe sa dernière apparition en version française ; une question est de savoir comment remplacer ce type d'événement en France
- divers salons où l'ACNV a tenu un stand (Primevère à Lyon, Salon zen et initiatives de Paix à Paris...)

3 nouveaux défis

- l'association comme un service public, une maison commune avec l'aide du secrétariat centralisé. Il faudrait 1500 adhérents pour pérenniser le secrétariat.
- l'association comme école de CNV au service de la vie ; c'est un modèle économique viable ; les formations alimentent le poste du chargé de développement
- l'association au cœur d'un réseau qui se développe avec autonomie en interdépendance, il est important de tenir tous les liens (francophonie, échelle mondiale, groupe de pratique...)

Un débat s'engage sur le rôle de l'association.

Elle pourrait être en lien avec les différents mouvements de changement social, ces réseaux ont besoin de soutien. Mais il est important de ne pas se diluer dans les autres, de garder les valeurs que nous portons. « L'association est un collier de perles avec les perles que nous sommes chacun à notre place ». L'association peut soutenir les groupes, aller les voir, soutenir l'élan de chacun, assurer le lien.

Le problème de transmission est évoqué : ce serait important d'accéder (dossiers ? fiches sur le site ?) à ce que l'association a fait par le passé, profiter de l'expérience des anciens. Il semble difficile de voir ce qu'est l'association, elle peut paraître dispersée ! Une participante demande un historique de la CNV à mettre sur le site, des interviews des premiers formateurs... Mais cela pose la question de l'utilisation des énergies, du temps disponible....

L'idée d'un temps fort annuel est de nouveau évoquée, avec le projet d'organiser un rassemblement de 2 ou 3 jours dont l'assemblée générale ferait partie. Il serait intéressant aussi de rassembler les relais régionaux pour redéfinir leur rôle. Même question pour les transmetteurs, une réunion des transmetteurs est prévue le 7 juin.

Une idée est lancée de faire venir un formateur pour un stage destiné à un groupe de pratique. Cela permettrait de redynamiser le groupe.

Le lien ne passe pas forcément par les formateurs qui sont débordés. Il y a aussi des non formateurs (le chemin vers la certification est long) qui sont prêts à s'investir.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

Bilan Financier

Un récapitulatif est distribué (sera disponible sur le site)

- contribution des formateurs. .. Jusqu'à présent les formateurs participaient sous forme de contribution volontaire, . Depuis 2008, la contribution a été fixée à 10% des revenus . Seule une partie de cette somme (0.5% du chiffre d'affaire) peut être déduite des impôts ce qui est peu pour certains. Il est nécessaire de trouver une meilleure solution fiscale pour les formateursont beaucoup decharges Cela rejoint la réflexion de l'ACNV sur son évolution financière ..
- Les adhésions : Il en faudrait beaucoup plus pour financer le secrétariat et apporter un peu de sécurité dans le fonctionnement de l'association . L'objectif est de 1500 adhérents en 2008 ! Comment donner envie d'adhérer ou de contribuer financièrement?
 - envoyer la lettre systématiquement à ceux qui viennent de faire un module,

- encourager les formateurs à parler de l'association, à proposer l'adhésion
- l'adhésion pourrait être proposée dans la documentation d'inscription aux stages sans la rendre obligatoire,
-
- il y a un projet de document commun à tous les formateurs, mais ce n'est pas encore fait (je n'ecomprends pas de quoi il s'agit)
- certaines personnes peuvent vouloir contribuer, par exemple à l'impression du programme sans pour autant vouloir adhérer
- on pourrait leur proposer de verser des dons à l'association (versement mensuel ?), sur sur des projets identifiés ; par exemple un compte de solidarité pour les personnes qui ne peuvent pas s'offrir un stage

Quelques remarques :

- on pourrait valoriser le bénévolat pour se rendre compte de tout ce qui se fait dans l'association
- le cercle des régions aimerait 2 représentants de la France, en particulier pour participer à un stage de 3 jours de Peter Koenig sur l'argent (18-20 juin) et réfléchir à l'argent à titre collectif, , voir comment les finances peuvent servir le réseau et peut-être créer un cercle des finances.

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

Révision des Statuts et création d'un règlement intérieur

Il a été fait un ajustement au niveau des recettes possibles, les statuts ne prévoyaient pas de vente de produits et services alors que c'est une source de revenus qui devient importante.

A la fin du paragraphe 7, la composition du conseil a été élargie pour permettre une ouverture, en particulier aux différents « liens ».

Une question est posée sur les buts de l'association qui ne paraissent pas à certains assez « idéaux ». Il y a d'autres priorités aujourd'hui, mais il serait intéressant de lancer une réflexion sur le sujet. Mais il s'agit d'abord de savoir à quoi servent les statuts, est-il nécessaire de dépenser de l'énergie dans une telle réflexion ? Cela répondrait à un besoin de cohérence, de sens. Les statuts sont importants auprès des institutions. Mais plus ils sont légers, plus ils permettent d'ouverture...

Les nouveaux statuts sont votés à l'unanimité.

Le règlement intérieur : il n'est pas nécessaire de faire figurer le montant de la cotisation qui est simplement voté en assemblée générale

Un débat s'engage sur le contenu du règlement intérieur, en particulier le paragraphe 9 qui indique le fonctionnement en mode sociocratique, fonctionnement qui peut changer dans l'avenir. Une question est de savoir à quel point ce règlement doit être détaillé ou non. Mais pour certains il est important que ce règlement ait du sens, qu'il reflète notre mode de fonctionnement. Il faut donc rajouter que nous travaillons en mode CNV ! Le paragraphe est légèrement modifié pour intégrer la CNV.

Le règlement intérieur modifié est approuvé à l'unanimité.

L'assemblée générale vote le montant de l'adhésion, à savoir 20€ pour les personnes physiques, 10€ pour les étudiants et chômeurs, 50€ pour une association et 100€ pour une entreprise, applicable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Renouvellement du CA

Beatrix Piedtenu ne souhaite pas continuer.

Dieudonné Dard continue puisqu'il est double lien avec le cercle francophone, et participe au cercle media francophone, mais ne pourra pas assister à toutes les réunions.

Rabia Sarah Moutawakil souhaite faire partie du CA.

Marie-Paule Larhantec ne souhaite pas continuer.
Catherine Gay souhaite faire partie du CA.
Sylvie Boyer souhaite continuer pour une période transitoire d'un an.
François Dusson souhaite continuer une année mais aimerait former dès maintenant son successeur.
Il est possible d'inviter des personnes à un conseil pour qu'elles voient si elles veulent en faire partie. Il est possible d'intégrer des personnes en cours d'année.
[Josiane Perrament a indiqué par un courriel envoyé avant l'AG mais non encore lu avant l'AG qu'elle souhaitait continuer à faire partie du conseil.]

Les administrateurs de l'ACNV participant au conseil sont :

Sylvie Boyer
Dieudonné Dard
François Dusson
Catherine Gay
Rabia Sarah Moutawakil
Josiane Perrament
Elus à l'unanimité

Le président propose une **résolution** « transformer l'assemblée générale en événement annuel de l'association, qui soit festif, sur 3 jours ». Cette résolution est votée à l'unanimité.

L'assemblée se termine par un temps où chacun est invité à dire ce qu'il célèbre dans cette journée

Rédaction du CR : Françoise Catillon, François Dusson, Sylvie Boyer.

Annexe .

L'association est organisée en cercles de décision.

Le Cercle France comprend les administrateurs élus à l'A.G. suivant les modalités des statuts ; il comprend aussi les deux liens du cercle des formateurs français (en ce moment Eliane Régis et Pascale Molho); et des liens avec les cercles régionaux français (Françoise Keller et Marie-Christine Douvier) ; bientôt les deux liens du cercle des transmetteurs français.

Le premier lien est choisi par le cercle France pour faire « descendre » les informations, le deuxième lien est choisi par l'autre cercle (cercle des formateurs par exemple) pour faire « remonter » les informations.

Dans un cercle, chaque participant a le même pouvoir décisionnel.

Ce maillage en cercles a pour but que les décisions soient prises avec les personnes concernées.

Le cercle des transmetteurs est en cours de création.

En régions, Il existe le cercle Ile de France et le Cercle Rhône-Alpes.

Le Cercle France est relié au Cercle des régions francophones (Belgique, Suisse, Québec), par François Dusson (premier lien) et Dieudonné Dard (deuxième lien).

Ce cercle des régions francophones est relié au cercle général francophone (qui dirige le RF-CNV réseau francophone de la CNV), lui-même relié au niveau international.

La méthode pour prendre des décisions est la méthode par consentement. Une objection (faite à une proposition par une personne ou plusieurs) sert de départ à une bonification de la proposition jusqu'à ce qu'elle soit adoptée par un consentement général (aucune objection).